VERITÉ
Fair Labor. Worldwide.

Projet - FLIP
Indicateurs du Travail Forcé

Feux de projecteur: Formation des formateurs pour les inspecteurs du travail en Côte d'Ivoire

Photo de groupe avec des inspecteurs du travail qui ont participé à la formation des formateurs sur le travail forcé organisée par FLIP à Abidjan.

Après de nombreuses réunions préparatoires, FLIP et le Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale (MEPS) ont organisé une Formation de Formateurs (FdF) sur le travail forcé pour les Inspecteurs du Travail en Côte d'Ivoire du 26 au 30 mars 2023. La FdF a été suivie par 32 personnes, dont 29 inspecteurs du travail.

À l'ouverture, Mme Corine Roux, Conseillère Technique du Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale, représentant le Ministre, a commencé par féliciter les participants pour leur fort engagement dans l'atelier. Elle a souligné l'importance pour la Côte d'Ivoire de garantir un travail décent par des mesures courageuses. Elle a déclaré que "Le Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale (MEPS), en collaboration avec l'ONG Verité, organise donc cette formation sur les indicateurs du travail forcé, y compris la traite des personnes, en vue d'améliorer l'accessyitème du travail, de prévenir toutes les risques de travail forcé et d'endiguer le phénomène de la traite des personnes en Côte d'Ivoire."

Au-delà du contenu sur le travail forcé et la traite, les participants ont également bénéficié d'un renforcement de leurs capacités sur la manière d'animer des sessions de formation. Ils ont eu l'occasion de s'exercer en tant que formateurs pendant la FdF. FLIP leur a présenté le contenu de la formation. La formation permettra aux Inspecteurs du Travail de transmettre les connaissances à d'autres inspecteurs du travail dans le pays.

Visitez la page web du FLIP

Formations sur le travail forcé en Côte d'Ivoire

Formations sur le travail forcé organisées par FLIP en Côte d'Ivoire (de haut en bas) : Formation pour les ONG ; Formation pour le Conseil National des Droits Humains de Côte d'Ivoire ; Formation pour la Commission des Relations Extérieures de l'Assemblée Nationale ; Formation pour la Commission des Affaires Générales et institutionnelles de l'Assemblée Nationale.

Formation sur le travail forcé pour les ONG

FLIP Côte d'Ivoire a organisé la troisième session de formation des ONG sur le travail forcé à Abidjan du 5 au 6 avril 2023. Comme les deux sessions précédentes, il s'agissait d'une introduction au travail forcé et à la traite des êtres humains. La formation a réuni 24 personnes issues de 22 organisations, dont des organisations de jeunes et de femmes généralement actives dans les domaines des droits de l'homme, du développement communautaire, de la démocratie, de la gouvernance et de l'environnement. La méthodologie interactive et participative de l'atelier a suscité un grand intérêt de la part des participants, qui se sont fortement impliqués dans toutes les activités de formation, en particulier les discussions en plénière et les travaux en petits groupes. À la fin de la formation, les participants ont exprimé leur satisfaction quant au contenu des modules. En guise de suivi, la plupart des participants se sont engagés à diffuser la formation au sein de leurs organisations respectives, ainsi qu'à sensibiliser leurs groupes cibles à ces questions et à faire du travail forcé et de la traite des êtres humains l'une de leurs priorités.

Formation sur le travail forcé pour le Conseil National des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire

Le 25 mai 2023, le partenariat entre le Conseil National des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire (CNDH-CI) et FLIP a donné lieu à une formation pour les membres du bureau central sur les indicateurs du travail forcé et de la traite des êtres humains. 28 participants ont assisté à la session, dont des commissaires, des chefs de service et du personnel administratif travaillant sur ces questions. Le président de l'Institution, le secrétaire exécutif et le directeur de cabinet ont assisté à la cérémonie d'ouverture. Dans son discours d'ouverture, Mme Sangaré Namizata, présidente de la CNDH, a remercié et félicité Verité pour sa contribution à la prévention et la lutte contre le travail forcé et la traite des êtres humains en Côte d'Ivoire. La formation permettra de sensibiliser les acteurs concernés de la CNDH.

Formation sur le travail forcé pour l'Assemblée Nationale

Dans le cadre de la collaboration entre FLIP et l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire, FLIP a travaillé avec elle pour planifier une série de trois formations clarifiant trois commissions de l'institution. Il s'agit de la Commission des affaires générales et institutionnelles (CAGI), de la Commission des relations extérieures (CRE) et de la Commission des affaires économiques et culturelles (CAEC). Chaque session devait réunir 30 participants, dont 25 députés de la commission concernée et 5 membres du personnel administratif de l'Assemblée Nationale.

Les deux premières sessions ont eu lieu les 7 et 8 juin 2023 à Abidjan avec respectivement le CAGI et la CRE. La session du 7 juin a réuni 23 députés et 6 membres du personnel administratif, tandis que la session du 8 juin a réuni 18 députés et 7 membres du personnel administratif.

La méthodologie interactive et participative a permis aux participants d'aborder des sujets tels que les concepts de travail forcé et de traite des êtres humains, les indicateurs du travail forcé et ses causes profondes, entre autres. A la fin des sessions, les participants ont exprimé leur satisfaction et leur volonté d'inclure la question du travail forcé parmi les signaux à observer dans leur travail de renforcement de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire.

Visitez la page web du FLIP

Formations sur le travail forcé au Ghana

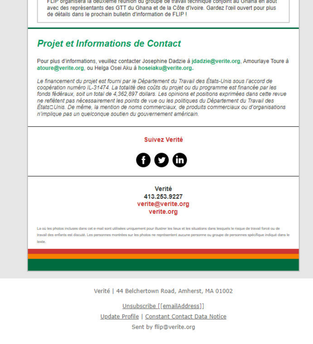

Formations sur le travail forcé organisées par FLIP au Ghana (à partir du haut à gauche) : Formation pour la Commission des droits de l'homme et de la justice administrative (CHRAJ) ; Formation pour la Commission des minéraux ; Formation pour le syndicat des travailleurs domestiques.

Formation sur le travail forcé pour la CHRAJ (Commission des droits de l'homme et de la justice administrative)

La Commission des droits de l'homme et de la justice administrative (CHRAJ) a bénéficié d'une autre formation de deux jours sur le travail forcé les 4 et 5 mai 2023. Il s'agissait d'un événement de deux jours pour 37 participants afin de renforcer les capacités des agents de district de la CHRAJ des régions Oti et Volta sur le travail des enfants, le travail forcé et l'approche des indicateurs de travail forcé de l'OIT. Les participants, très engagés, ont remercié FLIP d'avoir comblé le fossé des connaissances et ont sollicité d'autres formations de ce type pour les aider dans leur travail. On s'attend à ce que la formation contribue à améliorer le travail de la commission en identifiant les risques potentiels de travail forcé et en communiquant les connaissances sur le travail forcé à leurs conctoyens.

Formation sur le travail forcé pour le syndicat des travailleurs des services domestiques

Le 16 juin 2023, FLIP a organisé une formation pour les responsables de zone des régions du Grand-Accra, de la Volta et de l'Est du Syndicat des travailleurs des services domestiques, du Trades Union Congress, Ghana. Cela faisait partie des activités du groupe pour la célébration de la Journée internationale des travailleurs domestiques, qui a lieu chaque année le 16 juin. Le syndicat est composé de travailleurs domestiques, de chauffeurs, de nettoyeurs, de nounous, de cuisiniers et de chefs, ainsi que d'hommes et de femmes de sécurité. La formation a été dispensée en anglais et dans deux dialectes locaux (Twi et Ga) afin d'aider les participants à comprendre plus en détail. Le contenu de la formation s'est concentré sur le travail forcé et ses concepts connexes. Dans le cadre des activités de groupe, les participants ont participé à des jeux de rôle utilisant les indicateurs de l'OIT. Ils étaient impatients d'en savoir plus sur le travail forcé et souhaitent partager leurs connaissances avec d'autres membres du syndicat. Ils ont également été outillés pour être en mesure d'identifier les risques de travail forcé si leurs membres leur en font part.

Formation sur le travail forcé pour la Commission des minéraux

Les 29 et 30 mai 2023, FLIP a organisé une formation de deux jours sur le travail forcé pour le personnel technique de la Commission des minéraux du Ghana. Le directeur de l'exploitation minière industrielle et à petite échelle a ouvert la formation en soulignant la nécessité de cette formation et a exhorté tous les participants à donner le meilleur d'eux-mêmes et à s'engager à acquérir les connaissances nécessaires. Les 43 participants étaient tous membres du personnel des 11 districts miniers de la Commission, à savoir les districts de l'Ouest, de l'Ouest-Nord, du Grand Accra, du Haut de l'Est, du Haut de l'Ouest, du Volta/Est et du Centre du Ghana. Le contenu de la formation était axé sur les définitions du travail forcé, les indicateurs de travail forcé de l'OIT (Organisation internationale du travail), le cadre juridique, la coordination et la collaboration avec les parties prenantes, entre autres. Les participants se sont montrés très impliqués et ont partagé leurs expériences professionnelles en rapport avec les discussions. En groupes, ils ont créé des scénarios mettant en évidence des exemples d'indicateurs de l'OIT pour chaque composante clé. À la fin de la formation de deux jours, les participants ont indiqué qu'ils avaient acquis une meilleure compréhension des deux composantes clés du travail forcé et qu'ils recommandaient que FLIP organise la même formation pour d'autres divisions de la Commission des minéraux. Les membres de la commission souhaitent utiliser les connaissances acquises lors de la formation pour sensibiliser les mineurs avec lesquels ils travaillent sur les risques du travail forcé, et être en mesure de surveiller les risques dans le cadre de leurs activités de contrôle régulières.

Visitez la page web du FLIP

Aperçu : Deuxième réunion du groupe de travail technique conjoint

FLIP organisera la deuxième réunion du groupe de travail technique conjoint au Ghana en août avec des représentants des GTT du Ghana et de la Côte d'Ivoire. Gardez l'œil ouvert pour plus de détails dans le prochain bulletin d'information de FLIP !

Projet et Informations de Contact

Pour plus d'informations, veuillez contacter Josephine Dadzie à jdadzie@verite.org. Amoriaye Toure à atoure@verite.org, ou Helga Osei Aku à hoseiakus@verite.org.

Le financement du projet est fourni par le Département du Travail des États-Unis sous l'accord de coopération numéro IL-31474. La totalité des coûts du projet ou du programme est financée par les fonds fédéraux, soit un total de 4 362 897 dollars. Les opinions et positions exprimées dans cette revue ne reflètent pas nécessairement les points de vue ou les politiques du Département du Travail des États-Unis. De même, la mention de noms commerciaux, de produits commerciaux ou d'organisations n'implique pas un quelconque soutien du gouvernement américain.

Suivez Verité

Verité
413.253.9227
vertte@verite.org
verite.org

La vie les photos incluses dans cet e-mail sont affiliées uniquement pour illustrer les lieux et les situations dans lesquels le risque de travail forcé ou de travail des enfants est discuté. Les personnes montrées sur les photos ne représentent aucune personne ou groupe de personnes spécifique indiqué dans le texte.